



Stipe à feuilles dentées

Nassella trichotoma
(Nees) Hack. ex Arechav.

Le stipe à feuilles dentées est une des pires plantes envahissantes d'Australie. Il est difficile de lutter contre celle-ci. Les plantes matures peuvent produire jusqu'à 140 000 graines par année. Les graines peuvent vivre de nombreuses années dans le sol.

Cette plante infeste les pâturages et fait concurrence à d'autres espèces, réduisant ainsi la biodiversité. Elle réduit le rendement des pâturages, car le bétail la digère très difficilement. Elle contribue également à accroître les risques d'incendie.

- Jusqu'ici absent au Canada
- Une des pires plantes envahissantes vivaces d'Australie
- Peut réduire le rendement des cultures et du bétail
- Crée des risques d'incendie
- Interdite dans les semences en vertu de la Loi sur les semences

Tiges portant fleurs et graines (Bill Strong)

Où trouve-t-on cette espèce?

On n'a pas encore trouvé le stipe à feuilles dentées au Canada.

Le stipe à feuilles dentées est originaire de l'Amérique du Sud. Au cours du dernier siècle, à la suite de son introduction en Australie, cette espèce s'est peu à peu propagée sur des millions d'hectares de pâturages dans le sud-est du pays. Le stipe à feuilles dentées tend à pousser le long des routes et dans les pâturages.

À quoi ressemble-t-elle?

Le stipe à feuilles dentées est une graminée vivace. Les inflorescences ramifiées et violacées sont arquées vers le sol. La plante peut atteindre 70 cm de hauteur. Ses feuilles sont vert clair et dépourvues de poil. Elles sont fines et étroitement enroulées sur elles-mêmes (elles se roulent entre le pouce et l'index comme une aiguille). La bordure de la feuille présente de fines dents que l'on peut sentir au toucher.

Comment se propage-t-elle?

Les grappes de fleurs ramifiées (panicules) du stipe à feuilles dentées se détachent de la plante-mère et sont facilement transportées par le vent sur plus de 20 kilomètres. Les graines tombent de la panicule, alors qu'elle est emportée. Les graines peuvent également être transportées par la terre, les roues boueuses des véhicules, le foin contaminé, les semences, ainsi que sur les animaux et les vêtements. Les graines peuvent demeurer en dormance dans le sol pendant plusieurs années, puis germer lorsque le sol est perturbé. Les pâturages bien entretenus ont moins tendance à être envahis par le stipe à feuilles dentées.

Par quelle(s) loi(s) est-elle régie?

Le stipe à feuilles dentées figure sur la liste des graines de mauvaises herbes interdites de l'Arrêté sur les graines de mauvaises herbes, en vertu de la Loi sur les semences. La présence de cette plante est interdite dans les semences destinées à la culture, tant importées que canadiennes.

Vous pouvez déclarer cette plante envahissante au bureau l'ACIA situé le plus près de chez vous. Pour obtenir une liste des bureaux locaux, veuillez composer le 1-800-442-2342 ou visiter le site Web suivant : www.inspection.gc.ca.

Les plantes envahissantes sont des espèces qui, lorsqu'introduites à l'extérieur de leur aire de distribution naturelle d'origine ou actuelle, se propagent et causent des dommages considérables et même irrémédiables à l'environnement, à l'économie et à la société.



A - Graines de stipe à feuilles dentées. (USDA APHIS PPQ Archive, USDA APHIS PPQ, Bugwood.org) B - Plant de stipe à feuilles dentées. (Bill Strong) C - Tige à fleurs. (Julia Scher, USDA APHIS PPQ, Bugwood.com)

Que pouvons-nous faire?

Voici des mesures que vous pouvez prendre pour empêcher la propagation de cette plante envahissante au Canada :

- Utiliser des semences certifiées.
- Utiliser des grains, du foin et de la paille propres.
- Examiner les champs cultivés et les zones perturbées à la recherche du stipe à feuilles dentées.